

accrues, qu'après s'être vu abandonné par ses amis, méprisé par son épouse ; que lorsqu'il eut eu le dououreux spectacle de voir sa chair tomber en pourriture, rongée par les vers, son corps étendu sur un misérable fumier. Moïse n'est devenu le sauveur de son peuple, n'a reçu les dix commandements de la loi, qu'après avoir été exposé sur les eaux, élevé comme l'enfant de la charité, et avoir vu les enfants d'Israël devenir le jouet de la cruauté de Pharaon. David n'est monté sur le trône, qu'après avoir été berger, avoir menée une existence pauvre et ignorée ; que lorsqu'il se fut exposé au plus grand des dangers, en allant combattre contre le géant Goliath ! Ste. Elizabeth n'est devenue la mère de St. Jean Baptiste, le plus grand des enfants des hommes, le Précurseur de Jésus, qu'après avoir pleuré longtemps sur sa stérilité, qui était pour elle un sujet d'opprobre, et avoir vu Zacharie, son mari devenir muet. Ste. Anne ne donna le jour, à l'Enfant de la Promesse, à Marie Immaculée qu'après avoir été soumise aux plus terribles épreuves, comme nous avons pu le constater.

Voilà l'histoire des élus de l'Ancien Testament ; celle des saints de la nouvelle loi, lui ressemble en tous points. Toujours de grandes tribulations avant de grandes victoires, de grands combats avant d'éclatants succès. Les martyrs, les confesseurs, les vierges ont eu leurs jours d'épreuves avant leurs jours de gloire, leur triomphe, sur le monde et l'enfer.

Nous, leurs descendants, leurs enfants, leurs